

Lettre commune du 22 octobre 2020, adressée :

- Au Premier Ministre,
- À la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion,
- À la ministre de la Culture.

NOUS VOULONS TRAVAILLER !

«

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames les ministres,

Le Président de la République a annoncé le 14 octobre dernier un couvre-feu de 21H à 6H dans huit métropoles et toute la région Île-de-France, prenant effet 48H plus tard.

Parallèlement, les décisions se multiplient imposant des couvre-feux dans d'autres villes ou départements, ou des annulations parfois de dernière minute de nombreux événements culturels recevant du public, que ce soit dans le spectacle vivant ou le cinéma. Les décisions s'ajoutent aux restrictions et interdictions portant sur l'accueil des grandes jauges, les concerts « debout », les chapiteaux, les événementiels, les arts de la rue, etc.

Toutes nos organisations sont conscientes de la situation sanitaire et ont travaillé pour mettre en place des protocoles stricts, qui ont permis à ce que nos lieux de travail ne soient pas devenus des lieux de contamination ni pour le public, ni pour les professionnels exerçant leur métier.

Nous ne comprenons pas que la décision du couvre-feu n'ait pas été concertée avec les représentants de nos professions et demandons à la voir évoluer pour permettre une poursuite de l'activité de nos structures et de l'emploi des salariés permanents et intermittents du spectacle, ainsi que de l'activité des autrices et auteurs.

Nous sommes en mesure de recevoir le public avec toutes les précautions sanitaires et de poursuivre une partie de nos activités en permettant au public de rentrer chez lui avec les justificatifs de billetterie.

Nous alertons également sur la catastrophe économique, sociale, tout autant que culturelle que subissent nos secteurs d'activité. Le plan de relance annoncé avant les nouvelles restrictions n'est pas à la hauteur de la baisse drastique, voire l'arrêt de l'activité.

Les droits sociaux sont clairement menacés. Nous voulons éviter des plans sociaux en cascade alors que la majorité des entreprises de nos secteurs sont de petites structures, employant des salariés permanents et intermittents du spectacle, recourant au travail des auteurs : la meilleure façon de les éviter est de nous autoriser à travailler, tout en s'appuyant sur nos propositions pour adapter les conditions sanitaires.

Nous demandons un soutien renforcé à l'emploi à la hauteur de la dégradation de l'activité : les services du ministère de la Culture de façon convergente avec d'autres études chiffrent à 28 milliards la perte de chiffre d'affaires en 2020.

Nous demandons un soutien aux droits sociaux : la prolongation des droits à l'assurance chômage au 31 août 2021 n'est pas suffisante. Elle ne couvre pas les entrants, et suppose que l'activité a repris normalement en septembre 2020 sans restrictions, ni interdictions, ce qui n'est aucunement le cas. Nous demandons d'ores et déjà de procéder à l'allongement des droits d'un an après la fin de toutes les interdictions de travailler, et sans oublier les entrants, principalement des jeunes.

L'accès à tous les aspects de la protection sociale (notamment aux congés maternité et maladie) doit être garantie pour tous les travailleurs de nos secteurs. Cela nécessite notamment de compenser les cotisations sociales dont la collecte s'effondre :

- dans la formation continue au niveau de l'Afdas alors que l'arrêt des prises en charge menace faute de budget ;
- en matière de prévoyance, et complémentaire santé, de retraite, gérées par le groupe Audiens ;
- concernant la médecine du travail, le CMB connaissant les mêmes difficultés de collecte au moment même où il est très mobilisé sur les conditions sanitaires ;
- au niveau des fonds communs d'aide au paritarisme (FCAP), alors que nous avons particulièrement besoin d'un dialogue social qui fonctionne dans nos branches, ainsi que dans les CPNEF.

Nous alertons également depuis plusieurs mois sur la nécessité de sécuriser le recours à l'activité partielle pour nos secteurs, de garantir les critères de recours actuels à ce dispositif tant que l'activité n'aura pas réellement repris, tout en l'adaptant à nos réalités (prise en compte des congés spectacles et de la signature de contrats postérieurs au 17 mars).

Nous demandons également le refinancement du secteur public afin que celui-ci puisse poursuivre ses missions d'intérêt général ainsi que la sauvegarde de l'ensemble du tissu économique de nos secteurs.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames les ministres, nous avons des propositions conjointes concrètes pour permettre la poursuite en toute responsabilité de nos activités.

Nous pensons toutes et tous que si nos activités ne sont pas « vitales » à court terme pour la santé des malades de la Covid, comme le sont celles de l'hôpital public et de ses personnels que nous soutenons, elles sont pour autant essentielles.

Le retour enthousiaste des spectatrices et spectateurs dans les salles et dans tous les lieux de représentations en public après le confinement, ou encore les pratiques culturelles, ont montré combien le public est attaché à l'expérience du spectacle, du cinéma, à des représentations sous toutes leurs formes.

Nous partageons avec notre public l'idée que la Culture et les représentations en public en particulier, sont facteur d'émancipation, fondamentales pour le lien social, le bien-être individuel et collectif, la réflexion, en somme pour la vitalité de notre démocratie.

Nous attendons de votre part un travail en commun pour arriver à des décisions anticipées, applicables et valables sur le long terme.

Dans l'attente de vos propositions de retour, nous vous prions d'agréer Monsieur le Premier Ministre, Mesdames les Ministres, l'expression de notre haute considération.



Signataires :

- **Denis Gravouil**, Secrétaire Général de la Fédération nationale des syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt (Fnsac Cgt),

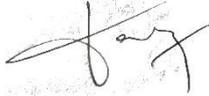
- **Christophe PAULY**, Secrétaire national de la fédération communication-culture-conseil CFDT (F3C-CFDT),

- **Françoise Chazaud**, Secrétaire Générale de la Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse Fo (Fasap-Fo),

- **Pascal Louet**, Secrétaire Fédéral du Pôle Spectacle Action Culturelle de la Fédération Culture communication Culture CFE-CGC (F3C CFE-CGC),



- **Sélim Farès**, pour la fédération Communication CTFC



- Le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC),

- **Jean-Claude Lande**, Président du Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles (SNES),



- **Emmanuelle Gourvitch**, Présidente du Syndicat national des arts vivants (Synavi),



- **Laurent Decès**, Président du Syndicat des musiques actuelles (SMA),



- **Nicolas Bucher**, Président du Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique (Profedim),

- **Jean-Luc Prevost**, Président de la Fédération Nationale des Arts de la Rue (FNAR),



- **Denis Talledec**, pour Culture bar-bars- Fédération nationale des cafés cultures,

- **Stéphanie Thomas**, présidente de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC),



- **Ricet Gallet**, co-président de la Fédération des acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT),



- **Nicolas Saelens**, Président de l'Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et Arts Associés (THEMAA),



- La collégiale du Centre International pour les Théâtres Itinérants (CITI),
- **Loïc Lachenal**, Président des Forces Musicales,
- **Nicolas Dubourg**, Président du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac),
- **Cécile Le Vaguerèse-Marie et Frédéric MARIN**, Présidente et Président du Syndicat national des scènes publiques (SNSP),
- **Sébastien Justine**, pour l'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant (USEP-SV),
- **Alexandre Lamothe**, représentant du bureau exécutif de la Fédération des lieux de musiques actuelles - Le signataire est Fedelima (Fedelima),



- **Stéphane Krasniewski**, Président de ZONE FRANCHE, le réseau des musiques du monde,



- ...